



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête Emploi annuelle à Mayotte

---

*Type d'opportunité* : reconduction d'enquête existante

*Périodicité* : enquête annuelle

*Demandeur* : Institut national de la statistique et des études économiques, Direction des Statistiques démographiques et sociales, Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité, Division Emploi.

Au cours de sa réunion du 3 mai 2018, la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » a examiné la demande de reconduction de l'opportunité pour l'enquête Emploi annuelle à Mayotte.

Depuis mars 2011, Mayotte est un département français. Son intégration dans le système statistique européen a été actée avec son passage en région ultrapériphérique (RUP) en 2012 et effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce nouveau statut induit des obligations statistiques plus fortes, équivalentes à celles des autres départements d'Outre-mer (Dom) ou des autres régions de France. En particulier, une estimation annuelle du taux de chômage selon le Bureau international du travail (BIT) et de la population active est demandée à l'Insee par Eurostat.

L'enquête Emploi annuelle Mayotte vient compléter les informations fournies pour le reste du territoire par l'enquête Emploi en continu. L'enquête Emploi est l'unique source permettant une mesure harmonisée entre pays de l'emploi et du chômage, en suivant les critères établis par le BIT. Le recensement de la population, qui a lieu tous les 5 ans, est une source complémentaire, mais n'apporte pas d'informations sur la population en emploi ou au chômage au sens du BIT. Les fichiers administratifs sur l'emploi ne couvrent pas ou encore que très imparfaitement le département de Mayotte.

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête Emploi prévue pour 2021, il est prévu d'intégrer, à terme, Mayotte au processus national de l'enquête Emploi en continu, à l'image des autres Dom.

Les principaux thèmes abordés par l'enquête traitent de la situation sur le marché du travail (emploi, chômage, inactivité) ou la formation.

Le champ de l'enquête concerne les personnes de 15 ans ou plus, résidant dans un logement ordinaire dans le département de Mayotte. L'échantillon complet (3 vagues) compte autour de 3 000 ménages.

La collecte est réalisée chaque année de mars à juillet par une quinzaine d'enquêteurs de l'Insee, en face à face pour les ménages entrants, par téléphone ou face-à-face pour les ménages en ré-interrogation. Le temps de passation moyen est d'environ 35 minutes par ménage (en première interrogation). Les réponses sont collectées sur micro-ordinateur portable, avec le logiciel CAPI (Collecte assistée par ordinateur).

Le questionnaire actuel reste très proche de celui établi en 2014 à la suite d'un comité d'opportunité organisé à Mayotte en mars 2013, en concertation avec le Pôle emploi Mayotte, la Préfecture, la

Direccte (Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et l'Insee. Depuis cette version de 2014, seules des adaptations mineures ont été faites, ne nécessitant pas de réunir à nouveau des instances de concertation.

En termes de diffusion des résultats, l'Insee produit un fichier de données individuelles anonymisées par année, mis à disposition des chercheurs. Les données sont également transmises à Eurostat lors du premier trimestre suivant l'année de l'enquête. L'Insee publie les premiers résultats sous forme de tableaux et d'un « deux pages » proposant une analyse globale des premiers résultats.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années, soit de 2019 à 2023.